



JOURNAL DE L'ORIENTATION



Tout ce qu'il faut savoir sur :
BAC ANIMATION

Lycée Professionnel et Technologique Blanche de Castille - Fontainebleau
Enseignement Supérieur

Tél : 01 64 22 30 07 - www.bdcfontainebleau.com

Banque d'images:  freepik

Source information: onisep.fr

Qu'est ce que le lycée professionnel?



OBJECTIFS

- Le bac professionnel offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services. L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des stages appelés PFMP (périodes de formation en milieu professionnel). Il permet d'**accéder rapidement au monde du travail** mais aussi de continuer ses **études dans l'enseignement supérieur**, principalement en BTS.

ACCÈS EN BAC PROFESSIONNEL

- **En fin de 3e**, lors des vœux d'orientation, les élèves choisissent leur spécialité de bac professionnel.
- **Après un CAP**, il est possible de poursuivre une formation vers le bac professionnel en 2 ans, dans une spécialité en cohérence avec celle du diplôme obtenu. Ils intègrent alors la classe de 1re professionnelle.
- **Après une 2de générale et technologique**, la **réorientation** vers la voie professionnelle est à l'initiative de l'élève et de sa famille.

INSCRIPTION EN 2NDE PROFESSIONNELLE

- L'**admission** se fait **sur dossier** et **après avis du conseil de classe**.
- En CFA, l'admission se fait **sur dossier** et **signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur**.

Qu'est ce que le lycée professionnel? (suite)

UN PARCOURS EN 3 ANS

Il se compose :

- D'une **2^{de} professionnelle** qui permet d'aborder un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée) et commence à préparer l'élève à un bac professionnel précis ; d'une **1^{ère} professionnelle** ; d'une **terminale professionnelle**.
- Le cycle peut être suivi par la voie scolaire dans les lycées professionnels ou par la voie de l'apprentissage dans les CFA (centre de formation d'apprentis).

PROGRAMME

- Des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac professionnel.
- Des **enseignements professionnels** et des **enseignements généraux liés à la spécialité du bac professionnel**, avec des différences selon que le bac professionnel relève du secteur de la production ou du secteur tertiaire.
- Des **périodes de formation en milieu professionnel** (22 semaines de stages réparties sur 3 ans).
- Un **accompagnement personnalisé** : tout au long du parcours de bac professionnel, ce dispositif sera proposé en fonction des besoins des élèves et de leurs projets personnels. Cet accompagnement personnalisé pourra prendre la forme d'un travail de soutien, d'approfondissement et d'aide à l'orientation, en particulier pour la préparation à la poursuite d'études.



BAC Pro ANIMATION

Enfance et Personnes Âgées



PROFILS

S'adresse aux élèves **dynamiques, créatifs**, ayant des **compétences relationnelles** et un **sens de l'initiative**.



QUALITÉS REQUISES

- Sens de l'organisation et des responsabilités.
- Aptitude à communiquer et à travailler en équipe.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité d'écoute et de respect de l'autre.
- Discrétion.
- Dynamisme.
- Qualités relationnelles.
- Respect des règles déontologique.

NATURE DU DIPLÔME

Diplôme national ou diplôme d'État

TEMPS DE FORMATION EN ENTREPRISE

22 semaines

DURÉE DE LA FORMATION

3 ans

NIVEAU TERMINAL D'ÉTUDES

BAC ou équivalent

ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Spécialité : 13h00

Prévention Santé Environnement : 1h00

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Français - Histoire - Géographie - EMC : 3h00

Mathématiques : 1h30

Langue vivante 1 : 2h00

Langue vivante 2 : 1h30

Éducation artistique : 1h

Éducation Physique et Sportive : 2h30

Économie-gestion : 1h00

Accompagnement individualisé : 3h00



ACTIVITÉS

L'animateur exerce de manière autonome les activités d'animation qui lui sont confiées, qu'il conçoit à partir des orientations données par le projet global de la structure, en respectant les directives et procédures prédéfinies.

Sa responsabilité s'exerce au regard :

- Des publics qu'il accueille et dont il a la charge,
- Des collaborateurs et bénévoles qui participent à son activité s'il y a lieu,
- Des équipements et espaces nécessaires à la mise en œuvre des activités d'animation

FONCTION 1 : Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation

FONCTION 2 : Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien être personnel en établissement ou à domicile

FONCTION 3 : Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyen

NATURE DU DIPLÔME

Diplôme national ou diplôme d'État

TEMPS DE FORMATION EN ENTREPRISE

22 semaines

DURÉE DE LA FORMATION

3 ans

NIVEAU TERMINAL D'ÉTUDES

BAC ou équivalent

SECTEUR D'INTERVENTION SOCIO-CULTUREL ET SOCIO-ÉDUCATIF

- Accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs avec ou sans hébergement, accueil de scoutisme)
- Centres sociaux, espaces de vie sociale
- Maisons de la jeunesse et de la culture
- Maisons de quartiers
- Maisons pour tous
- Structures d'animation associatives et fédératives de jeunesse et d'éducation populaire

- Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- Centres sociaux, espaces de vie sociale
- Maisons de quartiers, maisons pour tous
- Résidences autonomie, résidences services
- Services d'aide et de maintien à domicile
- Services de gériatrie des hôpitaux (unités de soins de longue durée et unités de soins de suite et de réadaptation)
- Services personnes âgées des communes et des associations

Examen - Baccalauréat



NATURE DES ÉPREUVES

ÉPREUVES	COEF.	NATURE	DURÉE
Épreuves scientifique et technique :	2		
• Économie-gestion	1	Ponctuel Écrit	2h30
• Mathématiques	1	CCF	
Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation	8	CCF	
Pratiques professionnelles liées à l'animation :	9		
• Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile	4	CCF	
• Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens	4	CCF	2h
• Prévention Santé Environnement	1	Ponctuel Écrit	
Épreuves de langues vivantes :	4		
• Langues vivantes 1	2	CCF	
• Langues vivantes 2	2	CCF	

POURSUITE D'ÉTUDES



- **BUT carrières sociales** option animation socio-culturelle
- **BPJEPS Loisirs pour tous**
- **BPJEPS médiation sociale**
- **BPJEPS Activité physique pour tous**
- **Mention complémentaire Encadrement secteur sportif**
option animation gestion de projet dans le secteur sportif

Dans le cadre du parcours d'orientation, toute autre proposition sera étudiée au cas par cas.

POUR TRAVAILLER AVEC QUEL PUBLIC ?

- Enfants, adolescents, personnes âgées

ET APRÈS ?



MÉTIER - DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Après le Bac pro animation enfance et personnes âgées (ancien Bac pro SPLV), l'étudiant peut exercer dans plusieurs secteurs :

- Secteur socioculturel et socioéducatif
- Secteur d'animation sociale

POUR LE SECTEUR ANIMATION SOCIALE :

(Les appellations des métiers varient selon les secteurs d'activité)

- Adjoint territorial d'animation
- animateur auprès de personnes âgées
- animateur de vie sociale
- animateur en EHPAD
- animateur en gérontologie
- animateur social

POUR LE SECTEUR SOCIOCULTUREL ET SOCIOÉDUCATIF :

(Les appellations des métiers varient selon les secteurs d'activité)

- Adjoint territorial d'animation
- animateur de séjour de vacances
- animateur en accueil collectif de mineurs
- animateur en accueil de loisirs
- animateur enfance/jeunesse
- animateur périscolaire
- animateur socioculturel
- animateur socioéducatif

ET APRÈS ?



LES STRUCTURES DANS LESQUELLES L'ÉTUDIANT PEUT INTERVENIR

POUR LES STRUCTURES D'ANIMATIONS SOCIALES :

- Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- Centres sociaux, espaces de vie sociale
- Maisons de quartiers, maisons pour tous
- Résidences autonomie, résidences services
- Services d'aide et de maintien à domicile
- Services de gériatrie des hôpitaux (unités de soins de longue durée)
- Services personnes âgées des communes et des associations

POUR LE SECTEUR SOCIOCULTUREL ET SOCIOÉDUCATIF :

- Accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs avec ou sans hébergement, accueil de scoutisme)
- Centres sociaux, espaces de vie sociale
- Maisons de la jeunesse et de la culture
- Maisons de quartiers
- Maisons pour tous
- Structures d'animation associatives et fédératives de jeunesse et d'éducation populaire

Journée Portes Ouvertes 19 Mars 2022

